



Les entreprises ont confiance en l'avenir

Tribune, 3 décembre 2015

Les attaques dont la France a fait l'objet le 13 novembre sont aveugles et terribles. Elles bouleversent notre pays. Nous sommes tous touchés individuellement, que ce soit dans notre vie privée ou dans notre vie professionnelle.

La réaction de notre pays est forte : des solidarités apparaissent, nos partenaires nous soutiennent. Dans cette situation, en tant que dirigeants d'entreprises, nous affirmons notre volonté de continuer à exercer nos métiers, à produire, à vendre, à innover dans notre pays. Nous poursuivons nos plans d'investissement et de développement. Nos entreprises ne se laisseront pas intimider et nous savons que notre confiance dans notre capacité à surmonter l'épreuve est un atout pour donner tort à nos agresseurs.

Mais la situation économique reste fragile même si des signes positifs existent. Le chômage français reste à un niveau excessif, depuis bien trop longtemps, conduisant à des formes de désespérance. Le retour de la croissance et la lutte contre le chômage sont les meilleures réponses à l'intégration de toutes les catégories de populations. Nous partageons avec les pouvoirs publics le même objectif.

L'une des raisons du ressentiment d'une partie de nos compatriotes est le sentiment d'être discriminé dans le marché du travail. Le meilleur remède à cela est le plein emploi : des réponses fortes, parfois novatrices, doivent être imaginées. C'est le rôle du gouvernement de faire sauter les verrous qui inhibent les créations d'emploi. De leur côté, les entreprises mènent de nombreuses actions pour forcer le destin mais aussi pour contribuer à la solidarité en faveur des publics défavorisés.

Une partie de la société française est confrontée à un problème de discrimination et d'égalité des chances dès l'école maternelle, au long des études et jusqu'à l'accès à la haute fonction publique ou aux responsabilités dans l'entreprise. Inverser cette situation ne passe pas par des procédures juridiques mais par une mobilisation de tous les responsables, chacun à son niveau. Le meilleur moyen d'intégrer les personnes en difficulté dans les quartiers est souvent l'entrepreneuriat. Les entreprises peuvent contribuer, avec les acteurs impliqués dans la cité, à développer cet entrepreneuriat en abondant les financements ou en développant le mécénat de compétence. Elles s'investiront davantage sur ces actions.

Nous réaffirmons notre mobilisation aux côtés des pouvoirs publics pour que le pays sorte plus fort de cette épreuve en pariant sur l'emploi pour réduire les risques de radicalisation.

Pierre Pringuet, Président de l'Afep, et les 115 Présidents et Directeurs généraux des entreprises membres de l'Association. www.afep.com

Contact presse : Apolline Celeyron Email : presse@afep.com Tél : 06 13 63 44 43